



CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

**Séance publique du
5 août 2026**

SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

I. FINANCES

I-1 : Attribution d'une subvention à l'Association des Maires de France (AMF) Aides sinistrés dans le cadre de la solidarité nationale avec les communes sinistrées des incendies

II. QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire : Bonsoir à tous et à toutes.

Alors, nous allons commencer tout d'abord par faire un petit hommage parce qu'à ce jour, nous avons huit sapeurs-pompiers qui sont décédés au service commandé en France en 2026, alors toutes composantes confondues, que ce soit professionnelle, volontaire et militaire.

Donc ce bilan est celui qui est recensé par les organismes de référence et bien sûr, il pourra encore évoluer d'ici la fin de l'année.

Je vais vous donner les noms des personnes décédées : Maxime Pillitieri (Haute-Loire), Sophie Fleurquin (Puy-de-Dôme), Paulo Dos Santos (Sarthe), Dylan Pinoteau (marin-pompier de Marseille), Baptiste Gerfaud-Valentin (Savoie), Anthony Berthôme (Gironde), Wilfried Schmitter (Gironde), Laurent Manson (Bouches-du-Rhône).

Donc pour honorer leur mémoire, je vous demande une minute de silence.

Merci.

Je vais procéder à l'appel.

AGUIRRE Pascal – ALLAROUSSE Morgan – ARCHINET Véronique – ARCHONTARAS Anita – ARNOL Cyrille qui donne pouvoir à AGUIRRE Pascal – BESSETTE Christophe – CERVERA Evelyne – CHARBOUILLOT Edwige – CORON Yves – DESAGE Patricia – FAUROBERT Laurianne – FERLET Jean-Pierre – FRETEAU Nicolas – GARCIA Michel-Ange – GRIMAUD-BAUDRY Corinne – GUILLAUD Sylvain qui donne pouvoir à BESSETTE Christophe – LAGAT Sabrina – LOPEZ Catherine donne pouvoir à GRIMAUD-BAUDRY Corinne – MARCHAND Jean-Michel donne pouvoir à GARCIA Michel-Ange – REYPE-ALLAROUSSE Marie-Laure – TOMBALIAN Alain – TSOUNIAS Léa.

Le secrétaire de séance est Monsieur Yves CORON.

Je vous informe, avant de commencer l'étude de la seule délibération inscrite à l'ordre du jour, qu'il n'y aura pas d'approbation du procès-verbal de la séance précédente du Conseil Municipal, ce dernier étant en cours de rédaction.

C'est pourquoi, il vous sera proposé, lors de la prochaine séance du Conseil Municipal, l'approbation de 2 procès-verbaux, donc celui de la séance du 1^{er} juillet et celui de cette séance.

I FINANCES

I-1 : Attribution d'une subvention à l'Association des Maires de France (AMF) Aides sinistrés dans le cadre de la solidarité nationale avec les communes sinistrées des incendies

Madame le Maire : Des incendies d'une intensité exceptionnelle ont ravagé près de 115 000 hectares sur le territoire national, provoquant des dégâts humains, sociaux, environnementaux et économique majeurs. Ces événements ont nécessité l'évacuation de nombreuses communes et engendré une situation de crise sans précédent.

Face à ce drame, l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité a lancé un appel à la solidarité nationale, invitant les communes et intercommunalités de France et d'Outre-mer à apporter, au plus vite, un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation, ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire.

Sensible aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la Commune de Colombier-Saugnieu tient à apporter son soutien et sa solidarité aux communes impactées.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000 € à l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) Aides sinistrés, à qui il reviendra de reverser ce don aux collectivités sinistrées, afin de soutenir les communes victimes des incendies.

Pour un petit peu plus d'explication, l'AMF crée ce fond spécifiquement pour récolter toutes les subventions de l'ensemble des communes et elle fera l'arbitrage et la redistribution des subvention en fonction des besoins des commune sinistrées.

Cela pourra aller autant à la Gironde, mais nous avons vu, récemment, qu'il y a eu aussi des communes sinistrées dans le Var, c'est eux qui feront cet arbitrage.

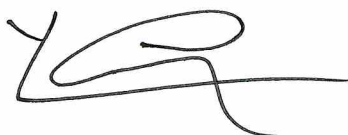
Délibération adoptée à l'unanimité.

Merci beaucoup. Je pense que c'était important de la faire maintenant parce que le temps que les fonds soient débloqués et qu'ils fassent les distributions.

Merci à tous de vous être mobilisés aujourd'hui et d'être venus en nombre malgré les vacances.

Merci et bonne soirée.

Yves CORON
Secrétaire de séance



Sandrine AUQUIER
Maire de Colombier-Saugnieu

